

Les 10 questions les plus fréquemment posées sur le projet Très Haut Débit (THD) mosellan

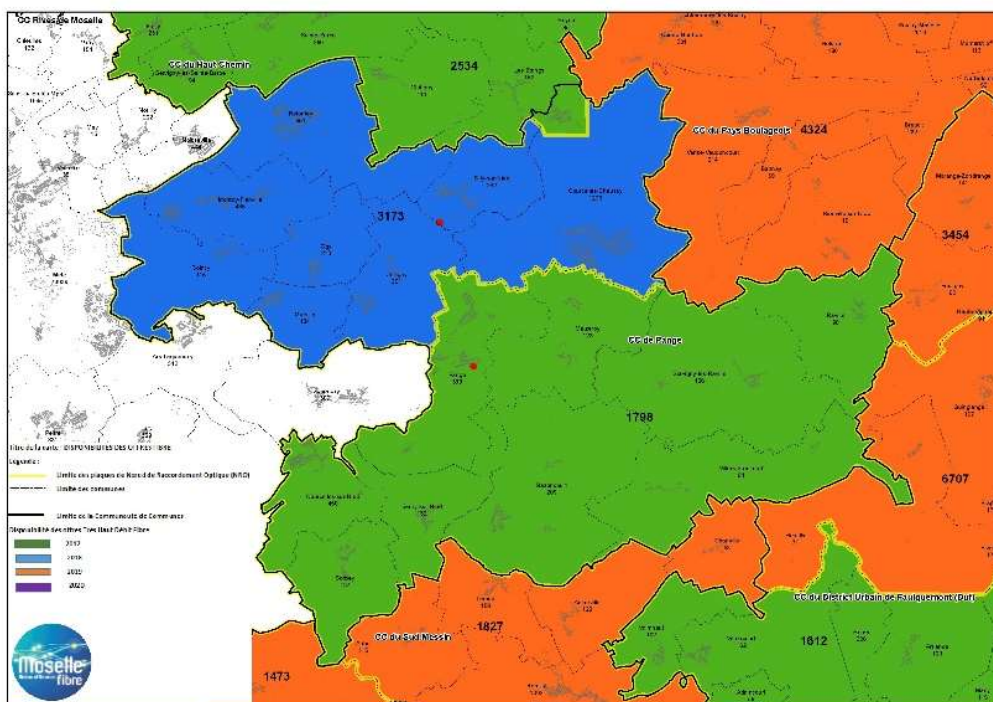
1) Le déploiement de la fibre optique est réalisé à quelle échelle territoriale ?

Le déploiement est effectué par plaque de Nœuds de Raccordement Optique (NRO). Le NRO est une petite construction de 20 m² hébergeant les équipements actifs diffusant de la donnée aux communes de sa plaque. En moyenne, une Communauté de Communes est divisée en deux ou trois plaques.



2) Sur une plaque NRO, quelles communes sont desservies en premier ?

Les communes d'une même plaque sont desservies le même jour. Tout le réseau dépendant d'un NRO est construit dans son intégralité avant mise en exploitation.



3) Une fois les travaux terminés, puis-je prétendre à des offres THD ?

Lorsque les travaux sont terminés sur une plaque NRO, il faut attendre 3 mois de gel commercial. C'est une obligation réglementaire. Ce temps permet de diffuser aux Fournisseurs d'Accès Internet les renseignements utiles à la commercialisation du réseau.

Exemple de planning standard (1 an) pour le déploiement d'une plaque NRO :



4) Comment puis-je connaître mon éligibilité à la fibre optique ?

Outre les informations que vous pouvez obtenir auprès de vos élus municipaux et communautaires, vous pouvez vous rendre sur le site de MOSELLE NUMERIQUE (exploitant du réseau, www.moselle-numerique.fr) où un test d'éligibilité vous renseignera.

5) Lorsque je suis éligible, la fibre optique est-elle déjà chez moi ?

Le réseau de MOSELLE FIBRE est un réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné (Fiber to the Home, FttH) dans sa conception. Le réseau est construit jusqu'en limite de propriété dans la rue. Il faut amener la fibre optique jusque dans la maison où une prise optique sera installée. Cette opération s'appelle le raccordement qui est un préalable à tout abonnement à une offre Très Haut Débit. Dans la majorité des cas (99 %), il n'y pas de travaux à prévoir, les gaines existantes reliées à votre logement seront utilisées.

6) A qui dois-je demander un raccordement ?

Lorsque vous êtes éligible à la fibre optique, vous choisissez une offre parmi les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) présents sur le réseau (liste qui sera consultable sur le site de MOSELLE NUMERIQUE). Après prise de rendez-vous, un technicien sera dépêché pour effectuer le raccordement et la pose de la prise optique.



7) Puis-je obtenir des informations pratiques sur le raccordement ?

Des informations précises sur le raccordement sont disponibles sur le site de MOSELLE NUMERIQUE à la rubrique « Pour qui ? ».

8) Lorsque ma box Internet fibre est branchée à la prise optique, comment alimenter les différents appareils de mon logement ?

Plusieurs techniques existent pour connecter les appareils de votre logement comme le Wi-Fi (sans-fil), le câble Rj 45, le boîtier CPL (utilisation du courant électrique) ou l'installation de plusieurs prises optiques. Nous vous invitons à vous rapprocher du FAI de votre choix pour approfondir ces points.

9) ORANGE, par l'intermédiaire de sa filiale MOSELLE NUMERIQUE, exploite et commercialise le réseau. Cela signifie-t-il dire que seul l'opérateur ORANGE sera présent sur le réseau de MOSELLE FIBRE ?

Le réseau construit par MOSELLE FIBRE est ouvert et neutre de sorte que tout FAI (BOUYGUES, FREE, ORANGE, SFR, par exemple) pourra, s'il le souhaite, proposer des abonnements THD sur les territoires couverts.

A la suite d'une sélection, la société ORANGE a été retenue pour exploiter et commercialiser le réseau. La commercialisation du réseau s'effectuera auprès des différents FAI.

10) Tous les FAI seront-ils présents sur le réseau ?

ORANGE a indiqué son intention de proposer des offres THD sur le réseau de MOSELLE FIBRE dès que les territoires sont éligibles.

Concrètement, tous les FAI pourront utiliser le réseau de MOSELLE FIBRE pour fournir des abonnements THD à compter de l'éligibilité des territoires et suivant leur politique commerciale.

Si vous êtes intéressé par les offres d'un FAI en particulier, vous pouvez le contacter pour lui demander à quelle échéance il compte proposer des offres Très Haut Débit dans votre commune.